

Madame, Monsieur,

Suite aux décisions ministérielles prises jeudi soir, notre service va connaître certaines modifications.

Pour rappel, les cours dans les écoles seront suspendus dès le lundi 16 mars. Nous vous invitons à vous tourner vers les écoles pour tout renseignement concernant les heures scolaires.

Concernant l'accueil extrascolaire « Les Canailloux », un service de garde sera organisé uniquement :

- Pour les enfants du personnel médical et de soins de santé et des départements d'autorité (sécurité publique).
- Pour les enfants des parents n'ayant que la solution de garde chez une personne dite « à risque ».

Afin de prévoir du personnel en fonction du nombre d'enfant impacté, une demande d'inscription sera obligatoirement faite auprès de Caroline DELIGNIERE, responsable de l'accueil extrascolaire.

Afin de contacter Caroline DELIGNIERE pour une inscription, le service extrascolaire (063/240.957) sera ouvert les lundi, jeudi et vendredi de 9h à 15h et les mardis de 13h à 15h. Une permanence est également prévue le week-end du 14 et 15 mars de 16h à 18h 0470/03.49.83.

Ci-contre, vous trouverez une déclaration sur l'honneur que nous vous demandons de compléter et nous remettre.

L. GEORGES

C. FELLER

Directrice Genérale F.F.

Echevine de la jeunesse

Parents de :	Date :
	Déclaration sur l'honneur
	e)déclare r me trouver dans le cas suivant :
	er une profession dans le cadre médical, de soins de santé et des départements prité (sécurité publique) à savoir :
	lans l'impossibilité de faire garder mon enfant par une personne qui n'est pas dite sque ».
, ,	ne pas abuser de ce service de garderie. Ce service ne doit être qu'une ultime roblème de garderie de mon enfant.

Nom, Prénom, Signature :